



Pacific Infection Prevention and Control Network Meeting

Réunion du Réseau océanien de lutte contre les infections

CPS/Santé/PICNet1 (2023)

Document d'information 11
ORIGINAL : ANGLAIS

RÉUNION 2023 DU RÉSEAU OCÉANIEN DE LUTTE CONTRE LES INFECTIONS 24-26 mai 2023, Nadi (Fidji)

Point 3.1 de l'ordre du jour

EXPÉRIENCE DU SAMOA – RÉPONDRE AUX BESOINS EN MATIÈRE DE LUTTE ANTI-INFECTIEUSE DANS LE CADRE D'UNE QUARANTAINE EN CAS DE COVID-19

(Document présenté par Joyce Roache-Levaai, Responsable principale,
Division assurance qualité et lutte anti-infectieuse, ministère de la Santé, Apia [Samoa])

La réponse du ministère de la Santé du Samoa à la pandémie de COVID-19 a changé la perception de la lutte anti-infectieuse auprès de nombreux agents de santé et du grand public. Depuis la pandémie, l'accent n'est plus mis sur le suivi systématique des normes et pratiques en matière de lutte anti-infectieuse, mais sur la préparation et la riposte aux situations d'urgence, nécessitant la mise en place de mesures préventives visant à atténuer l'impact potentiel de maladies infectieuses non seulement au sein des établissements de santé, mais aussi dans le cadre d'une démarche impliquant l'ensemble du pays.

La pandémie de COVID-19 était très différente de ce qu'a pu connaître l'équipe de lutte anti-infectieuse du ministère de la Santé auparavant. Le fait qu'un seul membre du personnel supervise et pilote les activités de lutte anti-infectieuse dans l'ensemble des établissements de santé du ministère de la Santé à l'échelon du pays représentait un défi majeur.

La phase de préparation et de réponse était axée sur la formation et la sensibilisation à la lutte anti-infectieuse, ainsi que sur l'investissement considérable des équipes de lutte anti-infectieuse dans l'organisation des vols de rapatriement et des opérations de quarantaine, en veillant notamment à l'utilisation rationnelle des équipements de protection individuelle (EPI).

1. CONTEXTE

1. Les plans de préparation et de réponse à la COVID-19 du ministre de la Santé du Samoa ont été guidés par les orientations fournies régulièrement par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) à mesure que des précisions sur le virus de la COVID-19 étaient obtenues.
2. L'équipe de lutte anti-infectieuse a été soutenue par la haute direction du ministère, le centre d'opérations d'urgence de santé publique et le centre national d'opérations d'urgence.

2. PROGRÈS ET RÉALISATIONS

- Le centre d'opérations d'urgence de santé publique a activé le comité de lutte anti-infectieuse et a veillé au respect de ses décisions.
- Un soutien administratif a été apporté aux institutions pour ce qui est de l'approvisionnement en solution hydroalcoolique, EPI et produits de nettoyage.
- L'équipe de lutte anti-infectieuse a élaboré de nouvelles procédures opérationnelles normalisées et a organisé des réunions, à intervalles réguliers, afin de veiller à ce que le personnel dispose de consommables de lutte anti-infectieuse.
- Elle a collaboré avec d'autres équipes en vue de mettre en place et de gérer efficacement des centres de quarantaine.
- La pandémie a souligné l'importance des activités de lutte anti-infectieuse et a impliqué le recrutement de quatre agents supplémentaires afin de renforcer durablement les capacités en matière de lutte anti-infectieuse.

3. DÉFIS

- Compte tenu de la nature de cette pandémie et des changements permanents apportés aux directives et protocoles, la longueur de la réponse a entraîné l'épuisement et la fatigue de l'équipe, ainsi qu'une insensibilité à l'égard des précautions.
- En raison du manque de personnel de lutte anti-infectieuse, la mise en œuvre des mesures de lutte anti-infectieuse dans les centres de quarantaine a été compliquée.
- La fatigue due à l'utilisation d'EPI pendant de longues heures a entraîné le non-respect des procédures en matière d'enfilage et de retrait des EPI.
- Au tout début de la pandémie, le personnel, touché par la peur et la panique, était réticent à l'idée de travailler dans des centres d'isolement et de quarantaine. La diffusion de fausses informations a ébranlé les croyances et les attitudes des membres de l'équipe, ce qui a parfois entraîné des comportements inappropriés du public à l'encontre du personnel.

- La gestion des approvisionnements essentiels a constitué un point problématique.

4. ORIENTATIONS FUTURES

1. Élaboration d'un plan de préparation et d'intervention en cas de flambée épidémique dans le cadre de la lutte anti-infectieuse.
 2. Nécessité de fournir un appui moral et psychosocial, ainsi que des services thérapeutiques et des conseils aux agents de santé.
 3. Amélioration de la gestion des approvisionnements pour la réponse aux urgences de santé publique.
 4. Formation continue en lutte anti-infectieuse, soutien et renforcement des capacités des nouveaux agents chargés de la lutte anti-infectieuse.
-